

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE (CAPA)

Jardinier Paysagiste



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques afin de :

- S'insérer professionnellement dans la filière paysage.
- Organiser le travail, participer à la préparation du chantier, organiser ses tâches en fonction des consignes, du travail en équipe.
- Réaliser les travaux d'aménagement, des travaux d'infrastructure, des travaux de plantation de végétaux, semis en engazonnement.
- Réaliser les travaux d'entretien, entretenir des espaces paysagers et naturels, assurer l'entretien et la maintenance des installations et infrastructures.
- Entretien du matériel et équipements du paysage.
- Communiquer en situation professionnelle.

PUBLIC CIBLÉ

Le public ciblé est un public adulte avec ou sans qualification qui a pour projet professionnel de travailler dans le domaine du paysage.

MÉTIER VISÉ

Selon la nomenclature du Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (code ROME), les différentes appellations institutionnelles sont regroupées au sein du code A 1203 parmi lesquelles :

- Jardinier/ jardinière paysagiste
- Ouvrier/ ouvrière des espaces verts



Formation diplômante

Niveau 3
RNCP 38386



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation

Une session par an

Date de la prochaine session
: du 07/10/2024 au 20/06/2025
(PREVISIONNEL)

Inscription toute l'année, candidatures acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de formation (selon financeurs et places disponibles).

Financement CPF Transition pro : veiller à commencer les démarches environ 6 mois avant le début de la formation.



Durée de la formation

802 h de formation professionnelle
280 h de stage en entreprise

PRÉREQUIS

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Etre en capacité de comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral, de transmettre une consigne à l'oral, de compter et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.
- Avoir réalisé une immersion en paysage
- Avoir un projet professionnel en tant qu'ouvrier paysagiste

CONTENU

UCG1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- 1.1. Prendre position vis-à-vis d'une situation à caractère social et civique.
- 1.2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

UCG2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- 2.1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- 2.2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UCG3. Interagir avec son environnement social

- 3.1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- 3.2. S'appropriier les normes et cadres de références d'un collectif.

UC4 – Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

- 4.1 Entretien la végétation.
- 4.2 Réaliser l'entretien et l'installation d'infrastructures paysagères.

UC5 – Réaliser en sécurité des travaux

d'aménagements paysagers

- 5.1 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.
- 5.2 Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

UC6 – Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

- 6.1 Réaliser la maintenance conditionnelle
- 6.2 Réaliser la maintenance corrective

UC7 – UCARE – Construction de petit patrimoine bâti

- 7.1 Réaliser des travaux de sécurisation et restauration de massifs en pente
- 7.2 Construction d'un muret en pierres naturelles

UC : Unité Capitalisable, une UC correspond à un bloc de compétences

UCARE : Unités Capitalisables d'Adaptation Régionales ou à l'Emploi.

PROCESSUS D'ADMISSION

- 1 - Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton «s'inscrire» en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
- 2 - Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
- 3 - Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
- 4 - Test de positionnement
- 5 - Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

LES + DE LA FORMATION

- Formation axée sur la pratique professionnelle et les échanges avec les professionnels du métier (témoignages, visites en entreprises...)
- Des modules complémentaires intégrés au parcours de formation :
 - Formation SST
 - Formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) avec passage du test d'obtention
 - Formation Certiphyto (niveau Opérateur)

Voies de formation différentes :

La validation des acquis de l'expérience (VAE)
Apprentissage



Modalités pédagogiques

Cours théoriques et travaux pratiques sur site du centre de formation et/ou à l'extérieur (chantiers-école), stages et visites en entreprises, rencontres avec des professionnels de l'aménagement paysager.



Modalités d'évaluation

Les UC (Unités capitalisables constituant des blocs de compétences) sont évaluées par des épreuves pratiques de mises en situations professionnelles, tout au long de la formation.



Financements possibles

Financements possibles : Pôle emploi, Région, CPF transition Pro, autofinancement...
Rémunération selon le financement.

Plus d'informations sur notre site internet



Tarifs

16€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou France Travail, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



EPL support

EPLFPA Lyon-Ecully-Dardilly

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



CFPH LYON-ECULLY

Centre de Formation et de Promotion Horticole

 13 avenue de Verdun 69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

Pour en savoir plus sur la formation



 <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

